

ASSEZ DE MENSONGES ASSEZ D'INSULTES

A l'appel de l'intersyndicale Fonction Publique (FSU, UNSA, SGEN-CFDT, FERC-CGT, SNETAA, SUD, FAEN, SNFOLC) les personnels de l'EN seront en grève le jeudi 8 février.

- Pour l'ouverture immédiate de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial, la refonte de la grille et le niveau des pensions. le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6 %) ;
- Pour une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins.
- Pour la défense des services publics et de la fonction publique.
- Pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.

Dans l'EDUCATION NATIONALE, la coupe est pleine !

NON, un professeur n'est pas payé 4100 euros !

Le salaire d'un débutant est de 1,25 fois le SMIC, malgré la longueur des études et la difficulté du métier.

Le salaire net moyen d'un enseignant représente en 2003 65 % de celui d'un cadre du privé et 68 % de celui d'un cadre de la fonction publique.

Nous sommes revenus, en 2004, à un pouvoir d'achat équivalent à celui du milieu des années 60 ! Est-il illégitime de demander des vraies hausses de salaires, au-delà des miettes qu'on nous donne cyniquement (+0,8%, « mangés » à coup sûr par l'inflation !) ?

Etre en grève, c'est affirmer que la solution ne passe pas par des mesures individuelles, le recours à un mérite calibré, mais par une riposte collective pour des mesures générales.

Nous demandons le rattrapage des baisses de pouvoir d'achat et la revalorisation significative du point d'indice !

NON, Enseignant ne rime pas avec tire au flanc !

Toutes les enquêtes aboutissent à évaluer la durée moyenne du travail des enseignants **entre 39 h 47 (source MEN 2002) et 45 heures** hebdomadaires pendant l'année scolaire, auxquelles il convient d'ajouter les temps d'interrogations d'examens, et le travail personnel pendant les vacances (10 à 20 jours par an selon les niveaux, disciplines et enquêtes). **Soit un total annuel de 1600 à 1800 heures**

Nous demandons le retrait immédiat des projets de décret sur les services et les statuts (notamment la bivalence) de Robien qui justifient les retraits de postes et les amputations salariales.

NON, la démographie ne justifie pas les retraits d'emplois !

Rentrée 2007, ce sont encore plus de 700 postes qui seront supprimés dans l'académie ! Au total ce seront plus de 3208 postes dans le second degré et 138 postes dans le premier degré qui auront disparu depuis 2002 dans l'Académie.

On supprime 1 poste pour une perte de 8,5 élèves dans le second degré mais dans le premier degré il faut 45 élèves pour créer un seul poste !

Robien joue sur les mots pour justifier les suppressions. Par exemple en mélangeant les secteurs. Les 2 créations dans le primaire compensent t elle les suppressions de postes d'administratif. Les annonces sur les postes dans le supérieur (inférieures de moitié aux engagements du ministère) celles dans le secondaire ?

Nous demandons le retrait des suppressions de postes, et les créations des emplois statutaires nécessaires au bon fonctionnement du service public

NON, les élèves en difficulté ne sont pas aidés !

On supprime massivement les postes dans les zones prioritaires, on remplace des personnels qualifiés par des jeunes sans formation et sans moyens !

L'an dernier, le dispositif Ambition Réussite a permis d'amputer les moyens de dizaines d'établissements classés REP. Cette année, les seuils sont encore relevés ! Tout cela fait le jeu du privé dans l'académie, favorise l'exclusion et empêche tout effort de mixité sociale

Assez des redéploiements : entre écoles du 62 et du 59 (22 postes en moins), entre élèves handicapés et élèves en difficulté (34 postes en UPI sur des retraits d'HSE) !

MAINTENONS LA PRESSION, ENSEMBLE DANS LA GREVE LE JEUDI 8 FEVRIER, MANIFESTATION UNITAIRE A LILLE 14H30 PORTE DE PARIS